

25 avr 2003 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 25 avril 2003

Interruption de carrière pour les membres de la RTBF

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, Ministre de l'Emploi, le Conseil des Ministres a approuvé un projet de règlement du personnel de la RTBF relatif à l'interruption de la carrière professionnelle.

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, Ministre de l'Emploi, le Conseil des Ministres a approuvé un projet de règlement du personnel de la RTBF relatif à l'interruption de la carrière professionnelle.

Il s'agit de rendre applicable aux membres du personnel de la RTBF la possibilité de prendre une interruption de carrière. L'arrêté royal (*) relatif à l'interruption de carrière du personnel des administrations permet aux différentes autorités d'appliquer ce règlement à leur personnel. Toutefois, les demandes qui émanent d'une autorité publique non fédérale doivent obtenir l'accord préalable du Conseil des Ministres fédéral. (*) du 7 mai 1999.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>